



Numéro

3

Été

2015



VILLEQUIERS - INFOS



Nelly ANDRÉ

Championnat de France 2014



Madame, Monsieur, Cher(e)s ami(e)s,

Voici bientôt deux mois que les gronde-
ments des pelleuses, marteaux-
piqueurs et autres engins sont venus
troubler la quiétude de notre beau vil-
lage.

*Car ça y est, après cinq ans d'études, de réflexions,
de montage de projet et de tracasseries diverses et variées, les travaux viennent
d'entrer dans la phase opérationnelle pour quelques mois.*

*Alors c'est certain, ce n'est pas le côté le plus réjouissant et je suis cons-
cient que cette période est source de désagréments et de gêne pour certains
d'entre vous. Mais dans quelques mois ce ne sera plus qu'un mauvais souvenir,
dissipé par un visage rayonnant de Villequiers !*

*Le projet de mise aux normes et d'aménagement de la mairie a pris un
peu de retard à cause de la présence d'amiante dans les murs de notre vieil édi-
fice ; mais rien ne viendra à bout de notre volonté de voir l'ensemble de nos
projets se réaliser.*

*La nouvelle cantine/garderie, sur l'arrière de l'ancienne Poste, portée
par la CDC La Septaine devrait voir le jour en 2016.*

*Je remercie les membres du Conseil municipal et Marie-Françoise, notre
secrétaire de mairie, qui donnent un temps précieux et considérable pour le bon
déroulement et le suivi des travaux. Volonté, détermination, c'est bien ce qui
nous anime chaque jour !*

*Volonté, détermination et courage c'est aussi le quotidien de Nelly An-
dré. Le portrait de notre belle championne de France est particulièrement édi-
fiant et illumine ce nouveau numéro de Villequiers Info.*

*C'est encore de sport dont il sera question le 25 août prochain, puisque
nous aurons l'honneur d'être ville étape du 19ème Trophée d'Or. La place du
Tranchet sera le théâtre de cette belle épreuve de cyclisme féminin internatio-
nal avec départ et arrivée en haut de Sainte Catherine.*

*D'autres manifestations viendront rythmer la période estivale et le dé-
but de l'automne. Entre jazz manouche, rallye moto et cabaret, il y en aura
pour tous les goûts !*

*Avec l'arrivée du mois de juin se termine l'année scolaire et j'en profite
pour saluer le travail des collègues enseignant(e)s de notre R.P.I.
(Regroupement Pédagogique Intercommunal).*

Passez un excellent été, Bonnes vacances à toutes et tous !

Pascal MEREAU

AGENDA

06 Juin : Soirée jazz ma-
nouche (comité des fêtes)

27 Juin : Kermesse des
écoles à Gron

27 Juin : Théâtre au FSC,
M. Ravolet La Guerche

13 Juillet : Feu d'artifice
intercommunal suivi d'un
bal, à Baugy.

14 Juillet : Pique-nique
républicain FSC et champ
de foire.

02 Août : Brocante des
CAPG/CATM à Avord

25 Août : Villequiers ville-
étape du Trophée d'or.

06 Septembre : Rallye mo-
to (comité des fêtes)

03 Octobre : Soirée caba-
ret (comité des fêtes)

11 Novembre : Commé-
moration de l'armistice de
la première guerre mon-
diale

11 Novembre : Loto des
écoles à Gron (La tribu du
Tribaut) **A CONFIRMER**

MAIS EGALEMENT

*(sous réserves de confir-
mation ultérieure ; Dates
non communiquées)*

Cet été : Concours de pé-
tanques (amicale des bou-
listes)

Fin Septembre : Commé-
moration FFI

Cet automne : Marché aux
fleurs

Décembre : Noël des
écoles (La tribu du Tribaut)



Délibérations du conseil municipal

Date de Réunion	Référence	Libellé
22 décembre 2014	2014_12_01	Elaboration du 1er programme local de l' Habitat de la CDC La Septaine
	2014_12_02	Autorisation permanente et générale de poursuites à M. Le Percepteur pour recouvrement des sommes dues à la collectivité
	2014_12_03	Bornage parcelle D 238 avec réserve bois pour la commune
	2014_12_04	Autorisation exploitation en coupe définitive de la parcelle de bois n° 18
	2014_12_05	Résiliation bail terrains communaux, et proposition pour relouer (prés)
	Questions diverses	Résultat ouverture plis appel d' offre 51 offres pour la restructuration de la Mairie 8 offres pour aménagement du Centre Bourg Remplacement du chauffe eau du local technique Devis pour élagage peupliers Financement des livres offert à Noël aux enfants de l'école Projet Conseil Municipal des jeunes, présentation prochaine réunion Repas et colis de Noël aux résidents de 70 ans et plus Remplacement tondeuse à Gazon
7 Février 2015	2015_02_01	rapport analyse des offres pour les travaux centre bourg et mairie
		Achat partie parcelle AD 118
		Vente parcelle D 238
		Taxe séjour tarif et classement des hébergements
		Bornage parcelle « puits du Mée »
		Participation coopérative scolaire collège de Nérondes
		Point sur Conseil Municipal des jeunes
	Questions Diverses	Instal détecteurs fumée, programme travaux forestiers, Rempl élagueuse perche, entretien pré, jeu des 1000 €
7 Mars 2015	2015_03_01	Convention de réalisation et d'entretien des aménagements urbains sur le domaine public de la RD 12 (rue du 8 mai 1945)
	Questions diverses :	* magazine VILLEQUIERS Infos N° 3 * Projet Commémoration du 11 nov 1918 en 2018 * 3ème emploi de NAP est acté par la Septaine ; * Sabine résume la réunion de concertation des associations du village, * Dominique retrace brièvement l'engagement pris par la Septaine pour la réduction des pesticides dans le cadre du plan ECO-PHYTO, et de l'application de la loi LABBE. * changement de nom lors du dernier comité syndical SIETAH * Jacques rend compte de ses actions au sein de SDE18 et du SIAEP
3 Avril 2015	2015_04_01	Prêt relais en attente de retour FCTVA à souscrire auprès du Crédit Agricole.
	2015_04_02	Aménagement du centre-bourg - Dissimulation des réseaux électriques "Le bourg tranche 1"
	2015_04_03	Approbation du compte de gestion
	2015_04_04	Approbation du compte administratif du budget communal Excédent de clôture : 156 103,19 € en fonctionnement Excédent de clôture : 28 179,69 € en investissement
	2015_04_05	Affectation du résultat : *compte 1068 :109 693,43€ * compte 002 :46 409,76€
	2015_04_06	Vote du budget 2015 : fonctionnement : 323 761,76 € ; Investissement : 1 048 449,12 € et des taxes : Taxe d'habitation : 11,67 % Taxe foncière bâtie : 9,74 % Taxe foncière non bâtie : 26,07 %
	2015_04_07	Adhésion à l'Agence d'Ingénierie Départementale du Cher
	2015_04_08	Aménagement du centre-bourg : mise en lumière du patrimoine
	2015_04_09	Modification des statuts de la CDC de la Septaine
	2015_04_10	Demande de subvention régionale au titre du Contrat Régional Solidarité Territoriale 2014/2019 pour réaliser les travaux de restructuration de la mairie
	2015_04_11	Conseil en Energie Partagé entre la commune de VILLEQUIERS et le SDE18

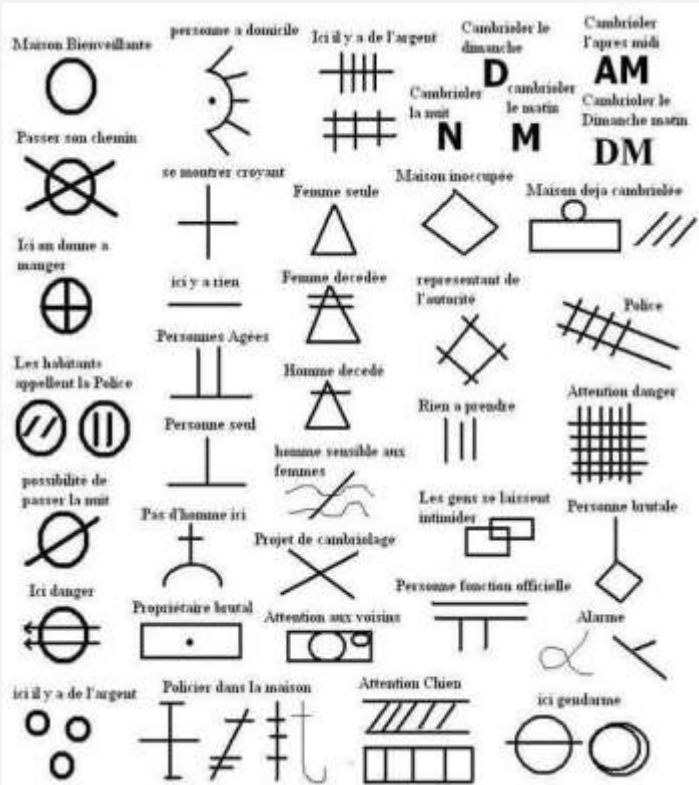




La gendarmerie communique :

Si vous apercevez un signe cabalistique comme l'un de ceux représentés ci-dessous, devant votre domicile ou devant celui de votre voisin, n'hésitez pas à prévenir la gendarmerie ; cela signifie que votre habitation fait l'objet d'une surveillance de la part d'escrocs qui s'apprêtent à venir vous cambrioler !

En cas d'urgence, composez le 17 ou le 112.



Correspondants commissions :

Le correspondant est le relai entre les habitants et sa commission ou son syndicat ; il n'a pas pour vocation de régler seul tous les problèmes de la commune !

Affaires Scolaires	Hervé Petit
Artisans	Charlène Simonneau
Associations	Sabine Vagnat
CCAS	Pascal Méreau
Communication/site internet	Jacques Romain
Culture/bibliothèques	Maryline Lavrat
Employés communaux	Pascal Barreau
Forêt/environnement	Serge Vagnat
Inter-génération	Gilles Moulinou
Syndicat transport	Anne-Laure Jacquet
Voierie travaux accessibilité	Dominique Trouwaert

Rappel : le service de collecte des déchets ménagers.

Comme vous avez pu le constater, depuis le début de l'année, la collecte des déchets ménagers est effectuée le vendredi matin de bonne heure. De ce fait vous devez sortir vos sacs dès le jeudi soir.

Et pour éviter les désagréments de voir les déchets éparpillés sur le trottoir, vous pouvez obtenir un container, auprès de la CDC la Septaine moyennant une caution comprise entre 15 et 20 € selon la contenance.

Vous pouvez obtenir aussi un composteur à déchets végétaux gratuitement.

N'hésitez pas en faire la demande auprès de la CDC.

RAPPEL :

Si le vendredi, jour de collecte, est un jour férié, la collecte est effectuée le lendemain samedi.

Pendant la durée du chantier du Centre Bourg, la collecte sera effectuée par les employés communaux les jeudis à partir de 15 h pour les habitants de la rue du 8 Mai et de la rue Basse. Veuillez déposer vos sacs fermés, s'il vous plait, sur le trottoir (nous ne pourrions pas déplacer les containers).

Merci pour votre compréhension et votre collaboration.

« Les produits phytosanitaires sont comme une bombe à retardement »

- Stéphane Le Foll, Ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt -



Initialement fixée à 2020, l'interdiction des produits phytosanitaires dans l'entretien des espaces verts et de la voirie a été avancée à 2017 par le projet de

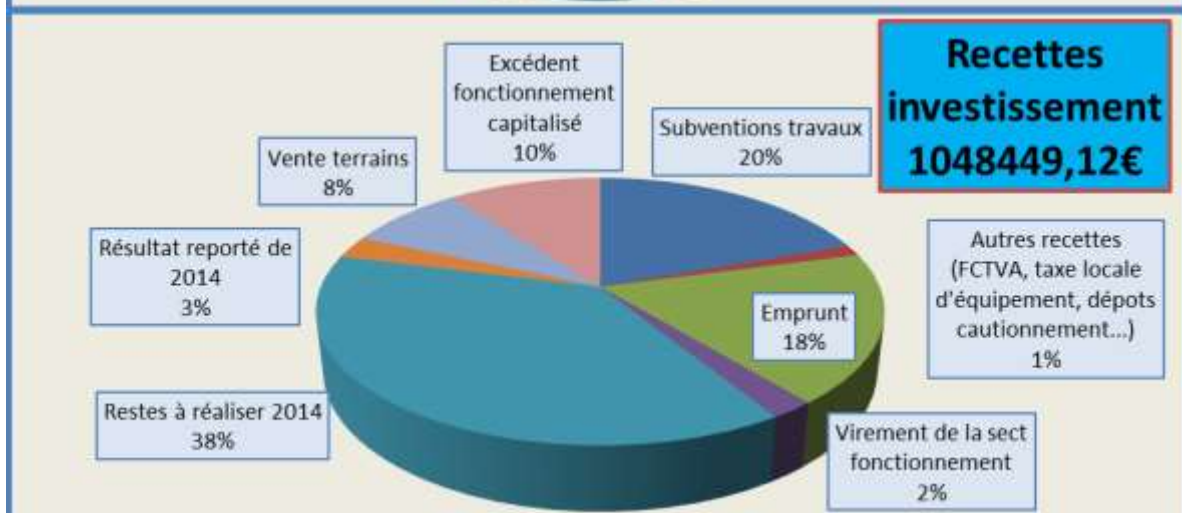
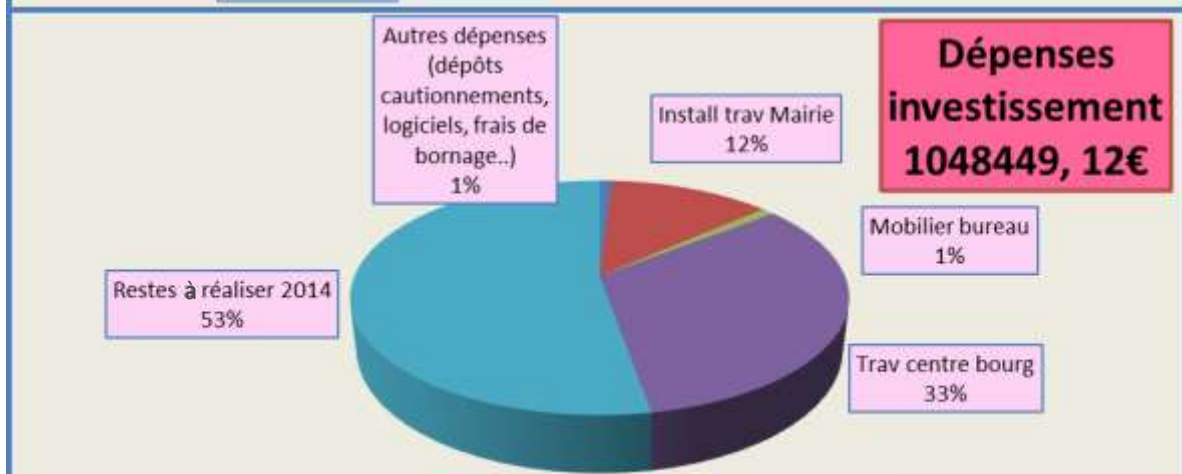
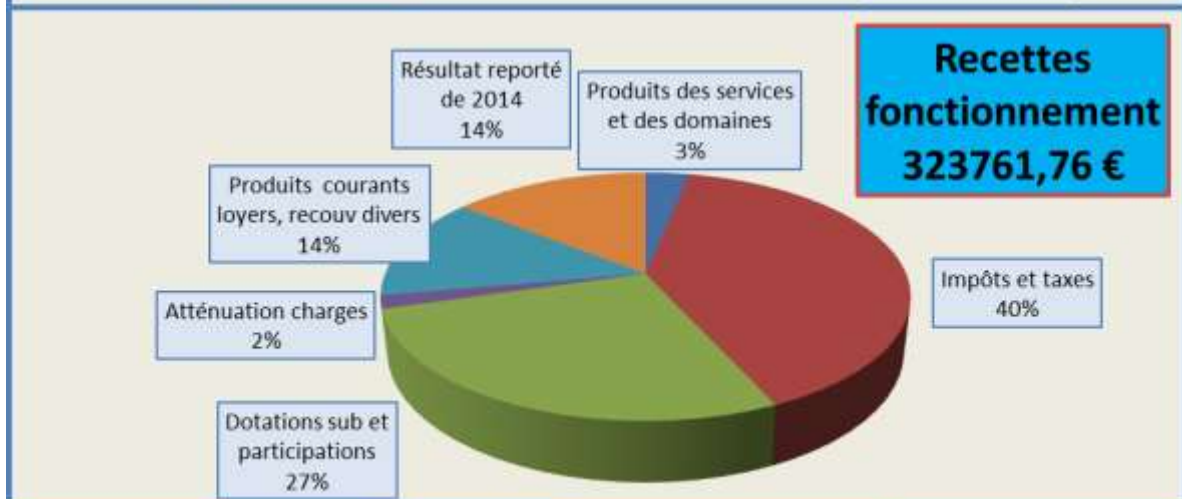
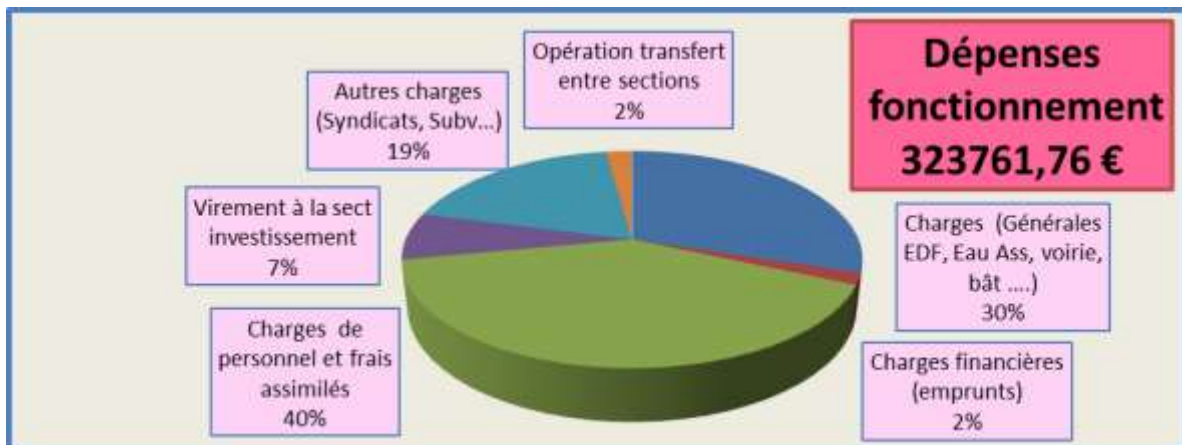
loi « transition énergétique ».

- Pour rappel, la loi Labbé de février 2014 interdit l'usage de produits phytosanitaires pour l'entretien des espaces verts, des forêts ou des promenades ouverts au public. La mission pilotée par Dominique Potier considère que ce périmètre doit évoluer pour inclure les cimetières, les terrains de sport, les hippodromes et les routes.

Le ministère de l'Agriculture, qui a présenté le plan « Eco-phyto 2 » le 30 janvier, vise désormais une réduction de l'usage des produits phytosanitaires de 25 % d'ici 2020 puis de 50 % d'ici 2025. **Serons-nous prêts ?**

Il faut être doté d'une stupidité sans borne, pour aller s'amuser à faire tomber les barrières de sécurité dans les fouilles du chantier au milieu de la nuit !

Budget 2015





Conseil municipal des enfants - le projet

Conseil Municipal des Enfants de Villequiers (CME)



« Si la commune est la base de la démocratie, elle est aussi l'école du civisme ! »



- Présentation
- Objectifs
- Modalités de mise en œuvre
- Calendrier

Villequiers le 11 mars 2015

Par délibération du Conseil Municipal en date du xx mois 2015, la municipalité a adopté la création d'un Conseil Municipal des Enfants.

Cette volonté politique a pour but de :

... de formaliser l'engagement de la municipalité à reconnaître aux enfants la capacité d'exprimer des opinions utiles pour la collectivité, en légitimant leur présence pour eux-mêmes dans la vie locale, dans la vie sociale, dans l'espace public, de construire un nouveau rapport avec la commune ...

de considérer les enfants comme partenaires potentiels des institutions et leur permettre d'accéder au...

DROIT DE CITE !

Villequiers le 11 mars 2015



LES PRINCIPAUX OBJECTIFS

Donner la parole aux enfants, sensibiliser à la citoyenneté, la démocratie, grâce à une expérimentation concrète du CME à la CME.

La rencontre avec l'autérité, avec de nouveaux espaces, la confrontation des idées, les rencontres humaines...

- Favoriser l'émancipation
- Aider au passage de l'individuel au collectif
- Favoriser l'accès à la prise de responsabilité
- Créer un espace de débat et de participation
- Développer l'esprit critique
- Rétablir un dialogue entre les générations
- Reconcilier les enfants avec l'action politique

Villequiers le 11 mars 2015

UN CME, POURQUOI ?

POURQUOI UN CONSEIL MUNICIPAL D'ENFANTS ?

Reconnaître la place des enfants dans la commune.
Permettre aux enfants d'apprendre comment se gère une commune.
Favoriser le dialogue entre les conseillers municipaux et les enfants.
Donner aux enfants la possibilité de concevoir un projet pour leur commune et de le réaliser.

UN CME, C'EST QUOI ?

QU'EST-CE QUE LE CONSEIL MUNICIPAL D'ENFANTS ?

C'est un groupe de n enfants, résidant à Villequiers, élèves des classes de CM1, CM2, élus par tous les enfants résidant à Villequiers, élèves des classes de CM1, CM2.
Le CME est sous la responsabilité du Maire de la Commune, d'un Maire Adjoint et de n Conseillers Municipaux.

Villequiers le 11 mars 2015

LE CME : COMMENT FONCTIONNE-T-IL ?

COMMENT FONCTIONNE LE CONSEIL MUNICIPAL D'ENFANTS ?

Les n conseillers municipaux se répartissent en commissions qui s'intéressent à des sujets variés, comme l'environnement, la vie scolaire, les sports et loisirs, la solidarité, la culture, la sécurité, etc...
Les commissions se réunissent environ deux fois par trimestre sous la responsabilité des adultes.

LE CME : LES ENGAGEMENTS DES CONSEILLERS

QUELS SONT LES ENGAGEMENTS DES CONSEILLERS ?

Assumer un mandat de deux ans.
Être présent aux réunions, environ 1 fois par an.
Les réunions se tiennent soit après la classe, en fin d'après midi, soit le samedi.
En cas d'absence justifiée au CME, le conseiller peut donner un pouvoir à un autre conseiller.

Villequiers le 11 mars 2015

Présentation du projet le 16 mars à l'école, en présence des enfants !

Préambule : Comme nous nous y étions engagés pendant la campagne électorale, le CM souhaite procéder à la mise en place d'un Conseil Municipal des Enfants (CME) comme premier outil d'une politique en direction des Enfants.

En préambule à cette présentation, je voudrais remercier M. Guillaume Bidon qui a bien voulu nous recevoir dans sa salle de classe ; il va être l'un des éléments moteur de ce projet ; il me paraissait important qu'il accepte de nous recevoir ; la présence parmi nous de M. Le Maire, que je remercie, ne peut que confirmer la volonté forte de la municipalité de mener ce projet avec les enfants jusqu'au bout ; Marilyne qui vit depuis 40 ans dans ce village, qui en est l'une des conseillères municipales, et qui a une petite-fille en âge scolaire nous apporte la touche « famille » indispensable à ce projet.

Présentation : Le Conseil Municipal des enfants résulte de la volonté de la Municipalité d'associer le plus grand nombre d'enfants, quels que soient leur origine, leur milieu social, leurs opinions, au dialogue avec les autres, avec les adultes, et à participer à la vie de leur commune.

Objectifs : C'est l'engagement de la Municipalité à reconnaître aux enfants la capacité d'exprimer des opinions utiles pour la collectivité, de leur donner toute la place qu'ils méritent, d'écouter et d'entendre ce qu'ils ont à dire, de les accompagner dans leurs projets.

Modalités de mise en œuvre : outils à créer, suivi du projet, charte ...

Si la commune est la base de la démocratie, elle est aussi l'école du civisme !

Si j'insiste sur cette phrase, qui pourrait devenir le slogan de cette belle aventure, c'est que je pense que nous avons, en tant qu'élus, un devoir d'information **et de formation**, et que nous pouvons apporter un réel complément à l'enseignement qui est pratiqué en école, avec des cas concrets à faire vivre à nos enfants ; quel est le meilleur exemple que celui de vivre l'expérience de la démocratie « en vrai, comme des grands » par le biais d'une élection ? Il est bien évident que nous n'avons pas à nous substituer à l'école, nous en serions bien incapables d'ailleurs.

Il s'agit de reconnaître aux enfants la capacité de s'exprimer pour eux, pour les autres enfants qu'ils représentent et de prendre leur place dans la vie collective. La commune ne doit plus être vécue comme un espace vide mais au contraire faire sens pour les enfants qui doivent pouvoir s'y identifier.

Le **droit de cité** est un terme de droit civil qui définit divers droits civiques comme le droit de vote :

- droit de faire partie d'un groupe, dans un lieu...
- avoir droit de cité : avoir sa place, être admis quelque part...

Les objectifs sont multiples. Tout cela pourrait se résumer par l'idée de conduire les enfants à pratiquer l'instruction civique en grandeur nature.

Mais parce que nous ne voulons pas que ce dispositif se réduise à la simple reproduction « en miniature » du Conseil Municipal des adultes, pour faire semblant, ou pour jouer, nous avons l'ambition de donner aux enfants un lieu et un espace de dialogue qui leur permette d'avoir un réel impact sur leur territoire par un aller et retour avec les adultes qui peuvent les interroger, mais aussi les solliciter et leur permettre de s'exprimer sur les projets de la commune. Nous voulons en faire un lieu de socialisation au sens large, mais aussi d'expériences humaines et sociales qui puissent contribuer à l'acceptation du point de vue démocratique du vivre ensemble.

L'**altérité** est un concept philosophique forgé par le philosophe français Emmanuel Levinas. Il signifie « le caractère de ce qui est autre » ou la *reconnaissance de l'autre dans sa différence, aussi bien culturelle que religieuse*.

L'enjeu auquel nous sommes confrontés dans la mise en œuvre de ce dispositif, c'est d'arriver à intéresser les enfants non pas pour qu'ils viennent se saisir d'un gadget mis à leur disposition, qu'ils pourraient « zapper » dès lors qu'il ne les distrairait plus, mais d'en faire un véritable outil d'implication et d'action dont ils se sentent eux aussi comptables. L'enjeu est double, à la fois politique et pédagogique :

- **POLITIQUE** : c'est le passage par l'élection. Élément symbolique mais qui, au-delà, contribue à renforcer les enjeux identitaires dont j'ai déjà parlé précédemment : avoir été élu ça engage, au plan personnel, mais également par la responsabilité et la confiance accordées par les autres.

- **PEDAGOGIQUE** : c'est changer le regard des enfants sur les institutions mais aussi leur permettre de se réaliser avec leurs différences. Le Conseil est un espace où on apprend, dans de vastes domaines, et on doit pouvoir non seulement acquérir une part de savoir-faire mais aussi une part de savoir-être.

Conseil municipal des enfants - le projet



La mise en oeuvre d'un Conseil Municipal des Enfants relève d'un double concept...

POLITIQUE

Par la volonté de créer un espace d'expression et de concertation issu d'une élection, élément symbolique de l'expression de la démocratie...

PEDAGOGIQUE

Par la volonté de traduire les propositions des enfants dans les faits, de les écouter et de prendre en compte leur parole, d'accompagner leur(s) projet(s), de les associer aux décisions, aux choix les concernant.

C'est pourquoi, il est impératif que l'école, les parents et la municipalité travaillent en partenariat étroit, sous peine de voir le projet capoter rapidement

Villequiers le 10 mars 2015

En d'autres termes, il nous faut imaginer une enfance actrice, impliquée dans la résolution des problèmes qu'elle rencontre, notamment en élaborant et en pilotant des actions concrètes sur le terrain.

Villequiers le 10 mars 2015

UN CME : QUEL EST LE RÔLE DU CONSEILLER ?

S'intéresser à la vie du village pour être capable de travailler sur un projet.
Représenter les autres enfants du village.
Prendre la parole pour exprimer son opinion ou celle du groupe, pour présenter un projet au CME.
Écouter les autres.
Préparer un dossier pour présenter un projet.
Être parfois le secrétaire de séance qui note ce qui a été dit pendant la réunion.

UN CME : LES OBLIGATIONS DES ADULTES



Le Comité de Pilotage

Constitué de x membres, le comité de pilotage joue un rôle prépondérant dans le projet.

Structure décisionnelle, il est le relais de la volonté politique.

Il impulse la dynamique à l'ensemble des acteurs.

Ce comité de pilotage va assurer, tout au long du projet, les choix stratégiques :

- la communication autour du projet,
- le lien avec les institutionnels,
- la validation des choix,
- les étapes essentielles,
- la surveillance du bon déroulement du projet
- le travail préparatoire et la remontée d'information à l'assemblée délibérante
- la planification des dates clés du projet...

Il élabore également la charte du futur CME

Villequiers le 10 mars 2015

Le Comité de Suivi

Constitué de x membres, il sera garant de l'esprit de la charte, de l'indépendance des enfants et de l'intérêt pédagogique. Il procédera, en outre, à une évaluation du dispositif, dans le cadre d'une réunion annuelle élargie à l'ensemble des porteurs.

x membres avec voix élective

- Le Maire (membre de droit)
- L'élu référent (délégué à l'enfance)
- x autres élus

x membres avec voix consultative

- x représentants titulaires et x suppléants des établissements scolaires
- x parents d'élèves
- x représentant titulaire et un suppléant des enfants élus
- x représentants du monde associatif
- x représentants du personnel NAP, cantine...

Villequiers le 10 mars 2015

Il nous reviendra de les accompagner, de les organiser mais en aucun cas de faire le job à leur place. Ils doivent être en capacité d'agir, d'être en mouvement et de co-construire un projet avec les autres, à commencer par leurs pairs, mais aussi avec les adultes : corps enseignant, élus, parents et population en général.

Il s'agit donc bien d'impulser une politique des Enfants par du travail en partenariat avec la volonté d'explorer tous les champs (*culturel, social, sportif, mais aussi politique au sens premier du terme*).

En ce sens, le CME devrait être la première pierre d'un édifice que nous souhaitons plus vaste, afin d'être en capacité de construire collectivement des réponses politiques, aux questions que se posent les enfants.



La mise en place d'un Conseil Municipal des Enfants pourrait être le premier outil d'une politique des Enfants qui nous pourrions implanter dans le cadre et au service de partenariat avec l'ensemble des structures scolaires ou associatives déjà largement implantées chacune dans leurs propres missions.

Comité de pilotage : Afin de garantir le bon fonctionnement de ce dispositif, tant sur le plan de l'éthique que sur le plan de l'intérêt pédagogique, il est important de constituer un Comité de pilotage. **Il élabore la Charte** qui sera adoptée par le Conseil Municipal, et est le garant de l'indépendance des enfants et de l'intérêt pédagogique. Ce Comité se réunira régulièrement sur convocation de l'élu référent, par délégation de Monsieur le Maire. Il pourra également être saisi à la demande des enfants ou pas des tierces personnes ayant un intérêt à agir en direction de la dite Charte. Il aura probablement aussi comme tâche d'élaborer un règlement intérieur, s'il s'avère nécessaire. La mission du comité de pilotage se terminera avec l'élection du CME.

Comité de suivi : Il prend le relais à l'extinction du comité de pilotage. Afin de garantir le bon fonctionnement de ce dispositif, tant sur le plan de l'éthique que sur le plan de l'intérêt pédagogique, il est important de constituer un Comité de Suivi. Il sera le garant du respect de l'esprit de la Charte adoptée par le Conseil Municipal, de l'indépendance des enfants et de l'intérêt pédagogique. Ce Comité se réunira régulièrement sur convocation de l'élu référent, par délégation de Monsieur le Maire. Il pourra également être saisi à la demande des enfants ou par des tierces personnes ayant un intérêt à agir en direction de la dite Charte.

Comité de suivi : Il prend le relais à l'extinction du comité de pilotage. Afin de garantir le bon fonctionnement de ce dispositif, tant sur le plan de l'éthique que sur le plan de l'intérêt pédagogique, il est important de constituer un Comité de Suivi. Il sera le garant du respect de l'esprit de la Charte adoptée par le Conseil Municipal, de l'indépendance des enfants et de l'intérêt pédagogique. Ce Comité se réunira régulièrement sur convocation de l'élu référent, par délégation de Monsieur le Maire. Il pourra également être saisi à la demande des enfants ou par des tierces personnes ayant un intérêt à agir en direction de la dite Charte.

Il nous restera, et ce n'est pas le plus simple, à nommer les membres de ces deux comités.

Calendrier : Sans doute, avec les modalités de mise en œuvre des élections, le point le plus sujet à débats, d'autant que nous avons déjà pris du retard par rapport au calendrier proposé, avant même d'avoir commencé !



D'ores et déjà on peut pointer des questions auxquelles nous aurons à répondre :

- quel travail et comment avec l'école ?
- quel type de contrat passerons-nous ensemble ?
- comment travailler avec les parents, avec les enfants et les enseignants ?
- présentation du projet aux parents ?
- une election envisageable pendant les vacances de la Toussaint ?

En conclusion, je dirais simplement que je pense que nous ne sommes pas loin de la réforme que souhaite Mme la Ministre de l'éducation. Oserais-je dire qu'elle s'est inspirée de notre modèle pour préparer ses textes de loi ? Je n'irais pas jusque-là, mais notre dossier est prêt depuis fin-novembre 2014, alors qu'elle a attendu les événements tragiques de janvier 2015 pour rappeler les grands principes de l'éducation nationale et fonder sa réforme sur la laïcité de l'enseignement scolaire, avec un rappel fort aux grandes valeurs qui sont les fondements mêmes de notre République : **« Liberté, égalité, fraternité »** ;

La devise républicaine est sous-jacente en permanence dans notre projet !

J.R.



Nelly André, la passion ! Championne de France aviron handisport 2014 et 2015

C'est une magnifique jeune femme que nous avons eu le plaisir de rencontrer, une jeune femme pleine de vie, de charme et toute en douceur... Des certitudes, des doutes aussi comme nous le lisons plus loin mais surtout pleine d'humour.



Nelly ANDRÉ, est championne de France handisport 2014 et 2015. La Villequeroise de cœur se fait remarquer dans la discipline de l'aviron catégorie « bras-épaules ».



La Chaumotte à l'époque

Née en 1978, Nelly a passé toute sa prime enfance à Torteron, avant de venir s'installer à Villequiers avec ses parents qui y ont acquis le domaine de la Chaumotte, et ses trois sœurs, dont Elise sa jumelle.

C'est l'âge du collège pour Nelly, à Néronde... Elle est déjà très attirée par l'eau ; la Vauvise sera le terrain de jeu favori pour elle et ses sœurs ; elles en descendront le

courant avec leur embarcation de fortune, le « radeau de la Vauvise »...

Les jeux d'enfants sont toujours sportifs ; Nelly se souvient de la montée à vélo de la Ste-Catherine qu'elle grimpait d'un seul jet...

Et puis arrivent les années lycées ; interne à Bourges au lycée Marguerite de Navarre, elle poursuit des études sanctionnées par de bonnes moyennes chaque année jusqu'au bac qu'elle passera avec succès...

Quelques compétitions en GRS notamment, jusqu'aux championnats de France, un peu de tennis et de natation continuent de rythmer sa vie sportive, mais sans excès.

La voici maintenant qui suit des études supérieures quand sa vie prend un virage inattendu ; durant les vacances d'hiver à la montagne, Nelly fait une chute sérieuse, des vertèbres sont touchées, causant un traumatisme médullaire⁽¹⁾ qui va entraîner sa paraplégie⁽²⁾.

Elle est hospitalisée deux semaines à Grenoble, puis c'est la rééducation dans un centre spécialisé à Garches en région parisienne, établissement dont elle aura vite fait le tour : Nelly quitte le centre au bout de 4 mois et trouve une très bonne kiné à Bourges, avec une piscine.

Et puis tout s'enchaîne très vite... Nelly découvre le monde du travail en 2003 ; après une formation pro-

fessionnelle à Rennes, elle intègre la Direction départementale des Finances publiques à Bourges : « ça fait déjà 12 ans que je travaille ? Mon travail me plaît, il est assez varié ! »

C'est la révélation pour Nelly

Longuement alitée en 2012 suite à une intervention chirurgicale, Nelly prend conscience qu'elle a perdu trop de masse musculaire et souhaite faire du sport pour retrouver son énergie.

Grâce à des amis, elle apprend qu'elle pourrait pratiquer l'aviron au club de Bourges, puisqu'il y a



Nelly se prépare à embarquer / entraînement au lac d'Auron

des bateaux adaptés aux PMR⁽³⁾ et le site accueille même l'équipe de France handi-aviron pour des stages d'entraînement.

Laissons Nelly s'exprimer : « j'ai donc été faire un essai, j'ai trouvé ça super de troquer mon fauteuil pour un bateau (skiff) puis me retrouver au milieu du lac dans la même situation que les autres rameurs. De plus, j'ai aimé retrouvé une certaine liberté, qu'offre la glisse sur l'eau ; lorsque j'ai intégré l'aviron club de Bourges, j'étais en mode loisir, je venais quand je vou-

Nelly André, une championne est née ! Nelly a acquis très vite une belle qualité de glisse et sa volonté a fait le reste.

lais, quand il faisait beau et puis la personne qui entraînait l'équipe de France leur [aux entraîneurs du club] a dit » ; « il faudrait la lancer dans la compétition ». « Je ne me rendais pas vraiment compte de ce qu'était la compétition en aviron, mais je me suis dit pourquoi pas ? A ce moment-là, un de mes coaches me dit : « Bon Nelly, on a trois mois pour te préparer » ! « Oups c'est tout ? j'ai commencé à réaliser le challenge qui m'attendait, quand ils m'ont dit de venir m'entraîner tous les jours, enfin... pas tous les jours, mais au moins 5 fois par semaine ! Il fallait travailler les techniques de courses ; le départ, la prise de vitesse... à partir de là, mes ballades touristiques sur le lac étaient terminées ! Mais se perfectionner pour atteindre un objectif, était encore mieux ! En sortant du



Avril 2015 : Nelly conserve son titre, son coach est fier de sa victoire.

travail, j'enfilais ma casquette de rameuse pour une deuxième journée jusqu'au championnat de France ! »

En s'imposant au championnat de France 2014 (catégorie bras-épaules), Nelly a offert à son club son tout premier titre handisport, mais également le premier titre féminin de toute l'histoire de l'Avi-

ron Club de Bourges ! En avril dernier aux championnats de France bateaux courts, Nelly remettait son titre en jeu, la pression était donc plus soutenue.

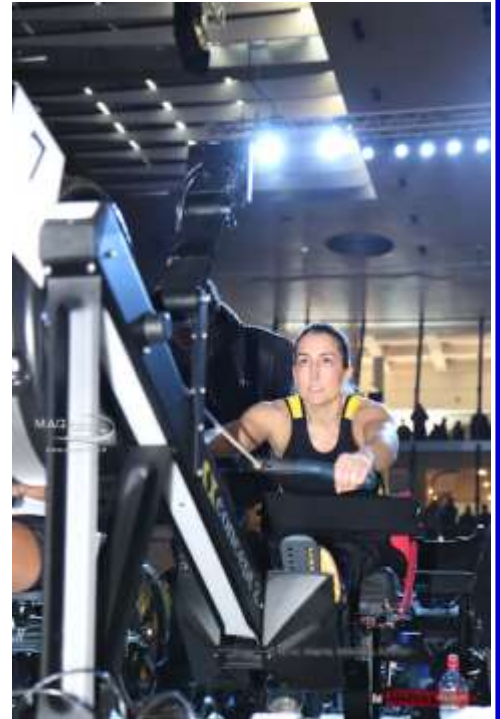
"Le jour de la finale, j'ai misé sur un départ rapide et un début de course à haute cadence, avec un risque de perdre de l'intensité sur les derniers 500 mètres. Mais mon objectif était de rester devant ; psychologiquement c'est plus facile de se battre pour ne pas être rattrapée, et franchir en premier la ligne d'arrivée."

Les jeux de Tokyo 2020 ?

Aujourd'hui Nelly vient de remporter son troisième titre. Son préparateur physique et coach l'entraîne en envisageant les jeux olympiques de Tokyo, en 2020. Il lui resterait un peu plus de quatre ans pour se préparer et surtout pour gagner au moins encore une minute de temps sur 1000 mètres pour s'approcher du niveau international ; c'est énorme ! En plus de son entraînement quotidien sur le bateau, elle doit s'astreindre à des séances de musculation plusieurs fois par semaine tout en respectant une hygiène de vie stricte. Cela reste tout de même un plaisir tellement ce sport est addictif.

Des doutes s'emparent parfois de Nelly, car pendant la période des compétitions, sa vie privée est mise au second plan et la crainte de "s'abimer" les bras et le dos avec les entraînements intensifs lui tarade l'esprit.

Des doutes s'emparent parfois de Nelly, car pendant la période des compétitions, sa vie privée est mise au second plan et la crainte de "s'abimer" les bras et le dos avec les entraînements intensifs lui tarade l'esprit.



Février 2015 : Nelly acquiert son second titre de championne de France, sur ergomètre.



Avril 2015 : Championnat de France—bateau court

Mais Nelly aime les défis ; gagnons qu'elle saura prendre la bonne décision le moment venu !

- 1) Un traumatisme médullaire correspond à un traumatisme au niveau de la moelle épinière, la partie du système nerveux central qui permet la communication entre notre corps et notre cerveau. Selon la sévérité de la lésion, il peut entraîner des troubles moteurs et sensitifs ainsi que des séquelles irréversibles (paralysie).
- 2) La paraplégie désigne une paralysie des membres inférieurs (jambes). On parle de tétraplégie lorsque les bras et les jambes sont affectés.
- 3) PMR : personnes à mobilité réduite.



La Septaine communique



Roule Ma Poule !

La course inter-centre de loisirs de ERNI aura lieu le samedi 18 juillet 2015 à Baugy.

Engins Roulants Non Identifiés : véhicules fabriqués par les enfants des accueils de loisirs de 3 communautés de communes : Le Pays de Néronde, Les Hautes Terres en Berry et La Septaine avec l'aide de séniors.

Programme de la journée :

De 10 h à 17 h au City stade avec A 11 h parade dans la ville : présentation des engins et des écuries de courses

A midi : pique-nique en famille (possibilité à chacun de venir avec son pique-nique)

A 14 h début des courses : vitesse, relais, slaloms

En fin de journée seront remis les BERNIS (trophées), il y en a même un prévu pour l'équipe qui sera la mieux supportée. (Il n'y a pas d'âge pour être supporters).

La jeunesse a besoin des seniors pour constituer une véritable écurie de courses : mécaniciens, couturières, journalistes, photographes, infirmiers, assistants de courses, supporters) ; Gilbert BAZOT, le Villequerois bien connu pour ses très belles miniatures agricoles en bois, participe au projet.

Mobilisez-vous !!!



En date du centième anniversaire de l'armistice de la grande guerre, la commune célébrera ses héros en organisant une exposition retraçant le quotidien de ces hommes et la vie de votre village en cette période tumultueuse.

L'histoire de notre commune n'appartenant pas uniquement à 15 élus, nous faisons appel à tous les Villequerois pour mener à bien cette quête, mobilisez-vous !

Quelque soit le temps que vous aurez à consacrer, si vous souhaitez mettre à l'honneur un de vos ancêtres, êtes fêrés d'histoire, enquêteurs dans l'âme ou tout simplement si vous souhaitez participer à une belle aventure qui vous plongera au début du vingtième siècle, vous êtes conviés à une réunion qui se déroulera **le 25 septembre 2015 au foyer socio-culturel de Villequiers à 19h00**

De plus si vous possédez des documents relatant la grande guerre, la vie du village à cette période (courriers, cartes postales, livret militaire ou autre) qui permettront d'enrichir cet événement vous pouvez contacter Jeannine Bontemps, Marilyn Lavrat ou la mairie. Vos documents seront numérisés et rendus dans les plus brefs délais.

Historique du canton

Des cantons de Baugy, Bengy et Villequiers créés en 1789 par l'assemblée constituante à celui de Avord en 2015, notre canton a quelque peu évolué au gré des décisions du législateur.

Les cantons sont créés par le décret du 22 décembre 1789, relatif à la constitution des assemblées primaires et des assemblées administratives, par lequel l'Assemblée nationale constituante prévoit la division du royaume de France en soixante-quinze à quatre-vingt-cinq départements, la division de chaque département en trois à neuf districts, et celle de chaque district en cantons, d'une superficie d'environ quatre lieues carrées (soit un peu moins de dix-huit kilomètres carrés).

La loi de septembre 1790 impose de regrouper les cantons de Baugy (Gron, Farges et Villabon), de Bengy (Laverdines, Avord) et de Villequiers (Berry, Saligny, et La

Faye) ; c'est Villequiers qui, sur sa demande devient le nouveau chef-lieu de l'ensemble ainsi constitué, puisque la commune est depuis longtemps le siège de la justice locale.

A force d'intrigues et de jérémiades, Baugy, se prévalant de ses neuf foires annuelles, de son marché au blé et de sa position centrale, finira par obtenir, dix ans plus tard, le titre tant envié de chef-lieu de canton... titre que la commune finira par perdre à son tour 215 ans plus tard au profit de Avord !

Le nombre de cantons dans le Cher, évolue en fonction de la législation :

43 en 1790 puis 35 jusqu'en 2014 et 19 aujourd'hui !

Le chantier du centre-bourg

Le chantier VRD (Voieries et Réseaux Divers) suit son p'tit bonhomme de chemin ; le calme, l'efficacité et l'efficience semblent être les maîtres-mots qui guident les professionnels qui se succèdent dans le chantier, se chevauchent parfois.

AMENAGEMENT DU CENTRE BOURG VRD

Remarques diverses :

Balisage à effectuer en parallèle à l'ouverture de la tranchée et présence des véhicules de chantier afin de sécuriser les cheminements. Un rappel est fait sur l'importance du balisage des cheminements piétons à sécuriser.

Il faut être doté d'une stupidité sans borne, pour aller s'amuser à faire tomber les barrières de sécurité dans les fouilles du chantier au milieu de la nuit !

Avancement (entre mairie et église) :

- Tracé, repérage et installation effectuée
- Poursuite tranchée centrale et pose de réseaux
- Réseaux en place et tranchée rebouchée jusqu'à la Mairie

● **DRAC**

- Carottage effectué et repérages actés
- Constat et photographie en cours des traces archéo / sans remarque particulière

● **Architecte des Bâtiments de France (ABF)**

- Abords de l'église : fleurissement vu et acté par l'ABF
- Luminaires : choix acté avec modifications vues avec l'ABF

AMENAGEMENT DU CENTRE BOURG REHABILITATION ET MISE AU NORMES DE LA MAIRIE

Réseaux supplémentaires à mettre en attente pour futur projet d'école (MO CC Septaine)

localisation vu sur place et précisée sur Plan joint au CR09

Réseaux supplémentaires initial souhaité pour le raccordement de l'école et de la cantine aux réseaux d'eau potable et égouts.

Réunions de chantier : tous les vendredis à 8h30 sur place.

Le chantier du centre-bourg !



Photos de classe (années 1967/68 et 1994/95)



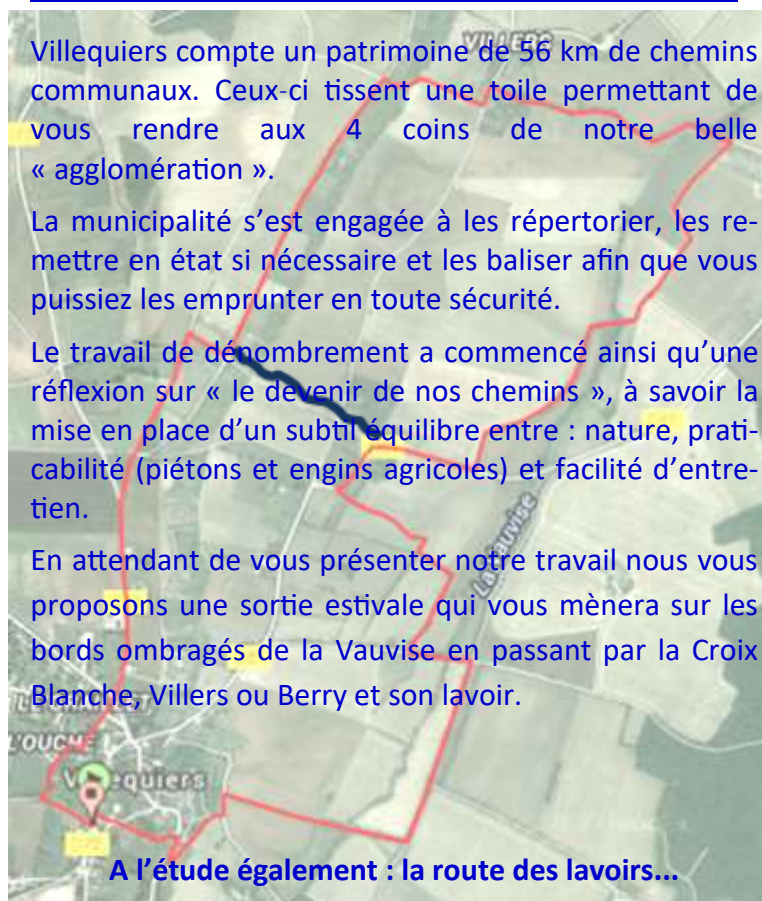


Villequiers compte un patrimoine de 56 km de chemins communaux. Ceux-ci tissent une toile permettant de vous rendre aux 4 coins de notre belle « agglomération ».

La municipalité s'est engagée à les répertorier, les remettre en état si nécessaire et les baliser afin que vous puissiez les emprunter en toute sécurité.

Le travail de dénombrement a commencé ainsi qu'une réflexion sur « le devenir de nos chemins », à savoir la mise en place d'un subtil équilibre entre : nature, praticabilité (piétons et engins agricoles) et facilité d'entretien.

En attendant de vous présenter notre travail nous vous proposons une sortie estivale qui vous mènera sur les bords ombragés de la Vauvise en passant par la Croix Blanche, Villers ou Berry et son lavoir.



Le Circuit de la Vauvise , longueur : 9,5km, raccourci (ligne bleue : 6km)

Editorial :

C'est avec fierté et émotion que nous vous présentons votre magazine «Villequiers Infos N°3».

Nous avons tenté une fois de plus de vous surprendre, de vous donner l'envie de (re)découvrir votre village à travers nos yeux, de monter des projets avec nous au hasard de nos idées... Nous préparons une exposition-souvenir pour la commémoration du centenaire de l'armistice du 11 novembre 1918; nous espérons l'aide de tous ; nous disposons de 3 années pour préparer cette grande manifestation, à la fois mémorielle, culturelle et historique.

Nous vous proposons également de redécouvrir les chemins communaux pour lesquels la municipalité s'engage.

Le « 0 » pesticide nous concerne tous, nous les éco-citoyens...engagez-vous avec votre municipalité dans ce sentier pavé de si jolies plantes spontanées.

Les membres de la commission Infos : Andrée, Charlène, Jeannine, Marilyne, Sabine, Hervé, Jacques

Vous trouverez dans ce numéro un nouvel épisode de notre saga des champions de France nés ou ayant vécu dans notre beau village : nous avons eu le plaisir de rencontrer une authentique championne de France, 3 fois titrée déjà, qui a grandi dans notre commune ; il s'agit de la belle et souriante Nelly André. Sa force de caractère, son courage et son histoire nous ont beaucoup émus.

Le projet de Conseil Municipal des Enfants a été très bien accueilli par les élèves lors de sa présentation à l'école.

Notre commune ne pourra pas participer cette année au concours des villages fleuris à cause du chantier en cours ; nous vous attendons tous en 2016 pour un nouveau challenge, améliorer nettement notre classement.

Bonne lecture à tous.



Nos artisans :

Bedin Alain	02 48 59 20 14	Couverture Zinguerie
Bengy-Ambulance-Rozier	02 48 59 10 55	Taxi, Marché de Baugy, Pompes funèbres
Blanchard Philippe	02 48 26 11 69	Mécanique auto
Chausson	02 48 26 16 53	Matériaux
Duval Daniel	02 48 26 11 62	Electricité, Plomberie
Lagneau Xavier	02 48 26 34 93	Entretien espaces verts
Le Soleil D'Or	02 48 26 11 95	Bar, Restaurant, Tabac
Ounoughi Meziane	02 48 26 15 33	Dépannage à domicile
EARL DE LA CHAUMOTTE	02 48 26 12 24	Volailles, confits
Simonneau Christian	02 48 26 11 82	Couverture, Zinguerie
Ste Catherine Motoculture	09 81 79 73 17	Réparation, Vente, Location petit matériel

Nos hébergements :

Bouguereau Christelle	02 48 26 14 01	Gîte rural
Chapelier Stéphane	02 48 26 15 97	Aire camping car
Lainé Monique	02 48 26 15 34	Chambre d'Hôtes
Mempontel Laetitia	02 48 26 15 95	Chambre d'Hôtes
Moreau Jeannine	02 48 26 34 89	Gîte rural
Pagès Michèle et Didier	02 48 48 00 18	Gîte rural
Aufauvre Gérard	02 48 26 15 72	Gîte équestre gratuit

Nos assistantes maternelles :

Dubois Marie Françoise	02 48 26 14 77
Huet Stéphanie	02 48 26 15 53
Plasson Aurore	02 48 26 32 89
Thémiot Laurence	02 48 26 19 96

Horaires d'ouverture de la mairie et de l'agence postale :

- Du lundi au vendredi de **8h30 à 12h**
- Le vendredi de **13h45 à 16h45**
- Les 1er et 3ème samedis du mois de **9h à 12h**
- Fermée le dernier lundi du mois.

- Mairie : 02 48 26 17 01
- Agence postale : 02 48 67 43 55

Déchets ménagers :

Collecte le vendredi matin en porte à porte
Collecte le samedi si le vendredi est férié
Point d'apport volontaire en tri sélectif :

Route de Laverdines

Pour encombrant et déchet vert : déchèterie de Baugy

Route de la Garenne : 02 48 26 14 39

Ouverture :

Eté	Hiver
-----	-------

Lundi	10h00-12h00	10h00-12h00
Mercredi	08h00-12h00	08h00-12h00
Vendredi	09h00-12h00 15h00-18h00	09h00-12h00 15h00-17h00
Samedi	09h00-12h00 15h00-19h00	09h00-12h00 14h00-19h00

Déchèterie Avord ; Route de Baugy : 02 48 69 56 68

(horaires d'ouverture en complément de celle de Baugy)

Autres numéros utiles :

Ecole Gron : 02 48 68 55 13

Cantine/Garderie Gron : 02 48 69 25 57

Ecole Villequiers : 02 48 26 13 39

Garderie de Villequiers : 02 48 20 32 02

Gendarmerie Baugy : 02 48 23 23 15

Trésor Public Baugy : 02 48 26 16 22

Pharmacie Baugy : 02 48 23 21 30

Médecins Baugy : 02 48 26 35 53

Préfecture : 0 821 80 30 18

Maison des solidarités de Baugy : 02 48 27 33 95

(ouvert du lundi au vendredi de 09h00 à 17h00)

Centre Médico Social de Baugy : 02 48 261149

MDPH (Personnes Handicapées) : 02 48 2 7 31 31

Mission Locale : 02 48 65 39 97

ERDF Raccordement : 02 69 32 15 15

ERDF Dépannage : 09 72 67 50 18

AMASAD Soins à domicile : 02 48 74 83 44

FACILAVIE Bourges : 02 48 23 06 70

ADMR Bourges : 02 48 74 83 44

Eau : 0811 900 400

Urgences Portable : 15 ou 112 N° européen

Pompier : 18

